

Procès Verbal de la réunion du Comité Directeur du 28 juin

Présents :

LE BORGNE Lucile, SAVREUX Diana, AUBRE Philippe, BEDOUET Jean Luc, BLEUZEN Xavier, GOUDY Claude, DEBROUVER Michel, MALARD Jean François, NARCE Franck, VOLTZENLUGEL Michel

Excusés:

BALUTAUD Sébastien, GUEDON Jean, MICHOD-GODARD Flora, SAMBOURG Philippe, MANDIN Thierry,

Invité :

CADET Thierry (pour la DTN)

Démissionnaire :

LAROCHE Didier

1. Bilan des championnats et compétitions la saison 2013-14.

Seniors : Claude Goudy.

Son rapport rappelle les résultats de la saison, les qualifications pour la saison suivante montées et descentes. Pas de problèmes particuliers, sauf des adaptations de dernière minute pour la logistique de la finale four de la coupe de France. Il manque les résultats des dernière rencontre barrages N1/N2 et tournoi de l'accession N3/N2 qui se déroulent le jour même. Le comité directeur a validé la mise à l'encaissement de quelques cautions pour forfait « non technique ». Les clubs seront prévenus.

Jeunes : Franck Narce

Dans l'ensemble, pas de problèmes particuliers, sauf quelques « ratés » pour la saisie des résultats et remise des récompenses. Quelques difficultés à trouver des délégués sur les finales.

Cautions « arbitrage » seniors : Jean Luc Bédouet,

Le tableau récapitulatif des quotas d'arbitres et de rencontres arbitrées est fastidieux à réaliser. Le comité directeur a validé les propositions avec cependant un ou deux points à vérifier. Les clubs n'ayant pas respecté le règlement seront prévenus de la mise à l'encaissement de leurs cautions. Finale N3, un club n'ayant pu trouver d'arbitre, il a fallu faire appel à 2 arbitres « d'astreinte », ce qui a entraîné un surcoût de frais pour l'organisateur. Les frais de déplacement de ces arbitres seront remboursés à l'organisateur

Cautions jeunes : Franck Narce.

Deux clubs n'ont pas réussi à trouver un arbitre.

2. Postes vacants : trésorier et secrétaire général

Appel à candidature pour le poste de trésorier, suite à la démission de cette fonction de Thierry Mandin (mais qui reste élu au CD). Philippe Sambourg a accepté de prendre cette fonction, validé par le comité directeur.

Appel à candidature pour le poste de secrétaire général, suite à la démission et cette fonction et du CD de Didier Laroche. Aucun élu n'étant volontaire, ces tâches seront assurées temporairement par la présidente, aidée par les responsables des commissions.

Le comité directeur a décidé d'ouvrir les 3 postes vacants. Un appel à candidature sera fait pour l'AG de novembre 2014.

3. Commission Arbitrage : Jean Luc Bédouet et Philippe Aubre

Il est inutile de se voiler la face, on est arrivé au point de « rupture ». Tous les acteurs, dirigeants, joueurs et arbitres, doivent réagir dès le début de la saison prochaine.

Il sera demandé à tous les comités de rink hockey des ligues d'organiser 2 séminaires délocalisés de rentrée dans la 1^{ère} quinzaine de septembre si possible, au moins un avant le 13 septembre, et dont au moins un en soirée, pour que les entraîneurs des clubs puissent y participer.

Les mesures mises en place pour former des nouveaux arbitres dans les régions, les supervisions « Dartfish » ne sont pas suffisantes ou n'ont pas été prises suffisamment en compte par tous.

Le comité directeur a validé le projet 2014-15 de formation des arbitres, en ce qui concerne notamment les modalités financières. Les modalités « organisationnelles » seront affinées avec les volontaires lors du séminaire de travail des 30 et 31 août à Gujan Mestras.

Pour favoriser le recrutement, la fidélisation et l'engagement des arbitres, il a été décidé que les arbitres 2^{ème} degré et U17 minimum, pourraient arbitrer lors des demi-finales et finales jeunes en catégories U11 et U13, sous réserve de justifier depuis le début de la saison d'au moins 6 arbitrages en championnats régionaux U15 ou U17.

A la demande de la FFRS de « créer » un maillot fédéral officiel pour tous les juges/arbitres, toutes disciplines confondues, le port du nouveau maillot d'arbitre sera obligatoire pour toutes les compétitions nationales, senior ou jeunes, dès la saison prochaine, et dès le début de la saison pour les 2 hockey. Ce maillot sera offert aux arbitres 5^{ème} et 4^{ème} degré, sera à « moitié prix » pour les clubs ayant des arbitres 3^{ème} degré. Ces arbitres seront contactés directement par le « service compétitions de la FFRS » pour communiquer leur taille. Pour les autres arbitres, les maillots seront en vente dans la boutique de la FFRS, tout comme les carnets de feuilles de match. Le comité trouve cependant que le coût du nouveau maillot est trop élevé. Cependant la vente des jeux de cartons « bleu et rouge » sera gérée par la présidente du comité. Pour les compétitions régionales, le port des « anciens » maillots sera autorisé pendant encore 2 saisons, plusieurs clubs ayant investi dans des maillots au cours des 2 saisons passées.

Le comité a aussi travaillé, à la demande du CERH, sur une nouvelle rédaction des « règles du jeu et du règlement technique » pour être « en conformité avec le règlement international ». Il est en cours de validation par le CERH, dès le retour, il sera communiqué aux clubs et aux arbitres.

Question diverse. Le comité a débattu sur la demande de J Nicolle et F Boget de pouvoir arbitrer en Suisse. Il a décidé de leur faire une proposition. La demande de J Nicolle de pouvoir être arbitre international « pour le compte de la Suisse » n'a pas été retenue, mais il a été décidé de lui faire une proposition pour redevenir arbitre international « pour le compte de la France ».

4. Commission Sportive : Claude Goudy

Lors de sa réunion, le comité directeur n'a pas pu valider la répartition dans les poules de N2. Un mail sera adressé à tous les clubs pour leur demander de confirmer leur participation ou non, et ensuite le comité directeur validera cette répartition (par mail et/ou téléphone).

A la demande de la FFRS, le comité va aussi travailler avec la FFRS et les autres comités sur un projet fédéral du nombre de joueurs JIFF (Joueurs Issus de la Formation Française) par feuille de match.

Le comité directeur a aussi adopté quelques précisions ou réaménagements administratifs du règlement sportif. La nouvelle rédaction, qui prend aussi en compte les décisions adoptées par l'AG de décembre 2013, sera expédiée à tous les clubs dès les premiers jours de juillet, pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant les engagements.

Les principaux points concernés sont le paiement des amendes ou pénalités financières, notamment les cartons rouges ; quelques aménagements dans le cahier des charges des tournois nationaux, fourniture par le comité de médailles lors des demi-finales jeunes pour les équipes non qualifiées en finales, modalités d'organisation de l'accession N3/N2, logistiques et financières, etc.

Le CERH a informé les fédérations de son souhait, dans le but de développer le hockey féminin, de mettre en place une nouvelle compétition s'adressant aux clubs dans la catégorie U17 qui sera mise en place si au moins 4 clubs de 3 nationalités différentes sont engagés. Après en avoir débattu, le comité a décidé que la ligue qui serait championne de France U17 Féminines serait « qualifiée » pour participer à cette compétition, si elle trouve un club support prêt à s'y investir. Les conditions de participation fixées par le CERH étant souples, minimum 6 joueuses dont au moins une gardienne, un entraîneur et un délégué, possibilité pour le club de faire appel à des filles d'autres clubs français. Le comité a sollicité le SCRA St Omer pour essayer d'y engager une équipe la 1^{ère} semaine de septembre, le lieu étant Mieres pour 2014.

Le comité a aussi abordé le sujet du nombre d'équipes jeunes engagées dans les championnats régionaux jeunes : seront prises en compte les équipes engagées dès le début du championnat régional, même si certaines sont « hors classement » du championnat régional du fait qu'elles font participer parfois 1 ou 2 joueurs/joueuses « sous classés » pour permettre au club de constituer une équipe. Toutefois, le bureau du CRH se réserve le droit de ne pas prendre en compte une équipe qui serait pénalisée de plusieurs forfaits pour non déplacement.

Divers. Jean Luc Bédouet s'est porté volontaire pour vérifier chaque samedi la saisie des scores des matches de N1, N2 et coupe de France sur le module résultats. Un nouveau site « module résultats FFRS » ne sera éventuellement opérationnel que pour la saison 2015-16, il a été décidé d'accorder aux clubs jusqu'au mardi soir pour saisir la feuille de match sur internet.

5. Commission Communication : Michel Debrouver

En février-mars, la commission a travaillé à la restructuration du site internet, avec l'aide des salariés de la FFRS, nettoyage et mise à jour des documents pour faciliter les recherches des clubs et des internautes. Les statistiques montrent que cela a commencé à porter ses fruits.

La commission s'est aussi attachée à publier chaque semaine un compte rendu des journées N1, N1-F et coupe de France, à créer des liens du module résultats vers le site internet pour les compétitions jeunes.

Elle va aussi préparer un poster avec toutes les équipes « titrées », senior et jeunes, qui sera remis gratuitement aux clubs lors des séminaires délocalisés de septembre.

6. Commission Sponsoring/partenariat : Diana Savreux

Depuis sa prise de fonction en février, Diana travaille activement sur la recherche de partenariats. Et ce n'est pas simple, d'autant plus que le comité rink hockey doit faire valider ceux qu'il trouve par la FFRS. Un partenariat trouvé et concernant les nouveaux maillots « fédéraux » des arbitres n'a pas été pris en compte par la FFRS, un autre partenariat concernant les « tenues de voyage » des arbitres va être proposé à la validation par la FFRS. Il y a d'autres pistes « sérieuses », espérons qu'elles aboutiront !

Le trésorier T Mandin a rencontré début juin, le Crédit Mutuel Océan, banque où sont les comptes du comité rink hockey. Il nous a informé qu'il ne renouvellerait pas son partenariat « traditionnel pour les arbitres ».

Le CMO a fait une nouvelle proposition de partenariat revue à la baisse. Le comité directeur a décidé qu'il ne pouvait accepter cette proposition en l'état, car elle est trop exigeante au regard des contraintes imposées en contrepartie.

7. Commission de discipline : Philippe Sambourg

Lors du Comité Directeur de février, des bonnes « résolutions » avaient été prises, notamment pour réunir cette commission plus régulièrement. Mais elles n'ont pu être tenues pour des raisons de manque de disponibilités communes entre les membres et donc d'impossibilité de respecter les délais de convocation et les procédures demandées par la FFRS. Une réunion est prévue en juillet.

Nous espérons que la FFRS mettra à l'ordre du jour de la prochaine AG de novembre 2014, le projet d'une nouvelle organisation des commissions de discipline et des modalités de fonctionnement.

8. Intervention de la DTN : Thierry Cadet

Il a présenté au comité les nouveaux BEF 1 rink hockey, qui sont confiés aux ligues, et les nouvelles « crosses » qui entreront en application la saison prochaine.

Tous les comités régionaux de rink hockey ont été contactés par Thierry Cadet pour leur demander de se mobiliser pour ouvrir dès la rentrée des formations BEF1 rink hockey, en essayant de privilégier les vacances scolaires de la Toussaint, en concertation avec leur ligue.

Pour les titulaires du BEF1 qui voudraient s'inscrire au BEF2, les dates prévues pour les formations sont 15-19 décembre 2014 et 9-13 mars 2015.

9. Commission formation et développement : Jean François Malard

La formation des encadrants/entraîneurs et des arbitres reste un des points faibles du rink hockey et un des freins à notre développement. Le comité a décidé de travailler sur un projet pour essayer d'y remédier, des pistes ont été lancées au cours de la réunion.

10. Point financier : Thierry Mandin

Thierry Mandin étant absent et démissionnaire de cette fonction, a fait parvenir aux membres du comité un point sur le bilan « prévisionnel » et aussi un projet de budget prévisionnel.

Un bilan plus réel devrait parvenir au comité en fin juillet, quand toutes les écritures comptables relatives à la saison seront passées.

Le budget prévisionnel pour la saison à venir sera aussi à retravailler pour tenir compte des actions concernant notamment l'arbitrage.

Le principe d'aide financière du comité aux régions pour leurs déplacements lors des championnats de France des régions et des ligues féminines a été reconduit.

11. Réorganisation administrative FFS avec la création du service compétitions : Lucile Le Borgne

Cette réorganisation entre en vigueur pour la saison 2014-15. Elle va entraîner des changements significatifs, même si plusieurs négociations entre la présidente et le service compétitions de la FFRS ont abouti à un accord.

12. Compétitions internationales dont l'organisation est prévue en France

Euro U17 à Gujan Mestras du 23 au 30 août 2014

Thierry Mandin, président du comité local d'organisation, étant absent, le comité n'a pas eu de nouvelles « directes ».

Mondial Féminin à Tourcoing du 25 octobre au 1er novembre 2014

La présidente est en contact régulier avec le comité local d'organisation. Le contrat d'organisation a été signé entre la FFRS et la FIRS.



Mondial Senior au Vendeespace du 20 au 27 juin 2015.

La Vendéenne vient de confirmer sa volonté de l'organiser. Mais pas simple car le contrat entre la FFRS et la FIRS n'est pas encore signé.

13. Divers.

Suite à une action de promotion lancée par le CERH, 5 jeunes joueurs, dont 3 garçons et 2 filles, (nés en 2000 ou 2001) ont été sélectionnés avec l'aide de la DTN.

Chaque sélectionné va participer cet été à un stage international en Espagne ou au Portugal. Les frais de transports sont pris en charge par le CERH et les frais de stage (hébergement, activités) par le club organisateur du stage.

Organisation un peu compliquée à mettre en place, mais les jeunes devraient être contents de cette opportunité qui leur a été offerte.

14. Date du prochain Comité Directeur : le mardi 11 novembre à Noisy Le Grand.